



FICHE TECHNIQUE

Mélange « zones humides 70/30 »

Composition : *Alopecurus pratensis*, *Festuca arundinaceae*, *Holcus lanatus*, *Phalaris arundinaceae*, *Poa trivialis*, *Achillea ptarmica*, *Angelica sylvestris*, *Anthriscus sylvestris*, *Centaurea thuyllieri*, *Eupatorium cannabinum*, *Filipendula ulmaria*, *Galium mollugo*, *Heracleum sphodylium*, *Leucanthemum vulgare*, *Lychnis flos-cuculi*, *Lythrum salicaria*, *Ranunculus acris*, *Silene dioica*, *Succisa pratensis*, *Tragopogon pratensis*, *Valeriana officinalis*, *Centaurea cyanus*, *Papaver rhoeas*

Ce mélange comprend 70% de graminées et 30% de fleurs sauvages vivaces. Il est recommandé pour les fonds humides et les bords de cours d'eau.

La pérennité du mélange est bien supérieure à 5 ans. Elle dépendra de la bonne mise en œuvre et de l'entretien.

Densité recommandée : 5g/m²

Hauteur moyenne : 120cm.

Période de floraison : de mi-mai à mi-septembre.

Intérêt du mélange : abeilles, papillons, insectes auxiliaires.

Les fleurs sauvages, présentes dans ce mélange, ont une origine régionale garantie jusqu'à épuisement des stocks. Les semences de base ont été récoltées dans la nature, en Belgique et dans le Nord de la France (notamment avec la collaboration du CBN de Bailleul) et produites dans des champs de cultures situés dans les mêmes régions.

En fonction, de l'état de nos stocks, nous nous permettons de modifier la composition du mélange sans modification de prix.

Tous nos mélanges sont favorables aux pollinisateurs et contribuent au développement de la biodiversité.

Technique de mise en œuvre recommandée :

Il est vivement recommandé d'effectuer un faux semis. Cette technique consiste à travailler une première fois le sol, finement, et d'enlever toutes les touffes d'herbes et rhizomes éventuels. Ce travail sera réalisé à l'aide d'une fraise ou, mieux encore, à l'aide d'une enfouisseuse de pierres. Un second travail du sol est effectué sur les premiers cm, deux ou trois semaines plus tard. Ainsi, les jeunes plantules d'adventices seront éliminées. Le semis sera réalisé en surface juste après ce travail du sol (ne pas enfouir les semences) et suivi d'un roulage.

Périodes de semis : mi-avril à fin mai, mi-août à mi-septembre.